

SSP - OFI Invest ESG Actions Climat Europe

LU2216001268 AFERC

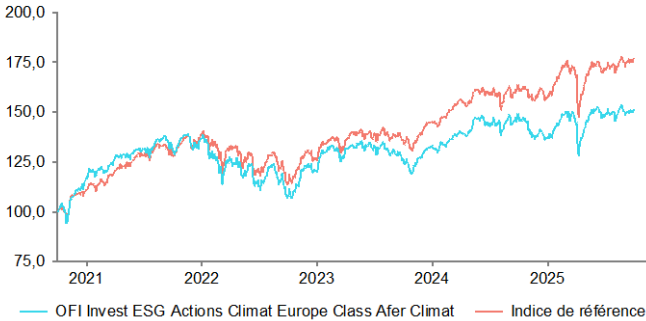
Reporting mensuel au 30 septembre 2025



■ Valeur liquidative : 145,77 €

■ Actif net total du fonds : 177 906 628,30 €

■ Évolution de la performance



Le compartiment a fusionné en mai 2022 avec un compartiment (lancé en 2020) du fonds Aviva Investors – Climate Transition European Equity Fund, compartiment dont la performance est reflétée dans ce graphique.

(base 100 au 30 sept. 2020)

■ Performances cumulées

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	1,0%	10,4%	2,4%	40,5%	51,5%	-	-
Indice de référence	1,6%	12,4%	9,3%	54,8%	77,3%	-	-
Relatif	-0,6%	-1,9%	-6,9%	-14,3%	-25,8%	-	-

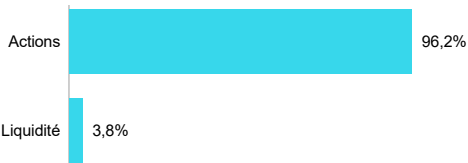
* Da : début d'année

■ Performances annuelles

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	17,4%	-12,4%	11,2%	3,0%
Indice de référence	-	-	25,1%	-9,5%	15,8%	8,6%
Relatif	-	-	-7,8%	-2,9%	-4,6%	-5,6%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios (*)		1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Volatilité (%) (**)	Fonds	14,42	13,92	15,19	-	-
	Indice	14,22	13,09	14,13	-	-
Perte maximale (%) (**)	Fonds	-15,09	-15,09	-23,67	-	-
	Indice	-16,30	-16,30	-19,52	-	-
Délai de recouvrement en jours (**) (***)	Fonds	41	41	531	-	-
	Indice	-	-	-	-	-
Ratio de Sharpe (**)		0,05	0,58	0,39	-	-
Ratio d'information (**)		-1,59	-0,85	-0,73	-	-
Ecart de suivi (%) (**)		3,85	3,60	4,53	-	-

(*) Pas hebdomadaire, arrêté au dernier vendredi du mois

(**) Source Six Financial Information

(***) "Rec" : Recouvrement en cours

■ Date de création

15 septembre 2020

■ Date de lancement

15 septembre 2020

Le compartiment a fusionné en mai 2022 avec un compartiment du fonds Aviva Investors – Climate Transition European Equity Fund qui avait été lancé le 15 septembre 2020.

■ Forme juridique

SICAV de droit luxembourgeois

■ Catégorisation SFDR

Article 8

■ Libellé de la SICAV

SSP : Single Select Platform

■ Libellé du compartiment

Climate Transition European Equity Fund

■ Frais de gestion max TTC

1,15%

■ Devise

EUR (€)

■ Note ESG

Fonds 6,55
Indice/Univers 6,31

■ Couverture note ESG

Fonds 99,71%
Indice/Univers 99,60%

■ Orientation de gestion

Ce compartiment vise à augmenter la valeur de l'investissement sur le long terme (5 ans ou plus), en investissant dans des actions de sociétés réputées répondre efficacement au changement climatique. Il investit, plus précisément, dans des actions et des titres liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou exercent la plupart de leurs activités en Europe.

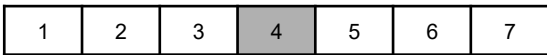
■ Indice de référence

MSCI Europe

■ Durée de placement minimum recommandée

-

■ Profil de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

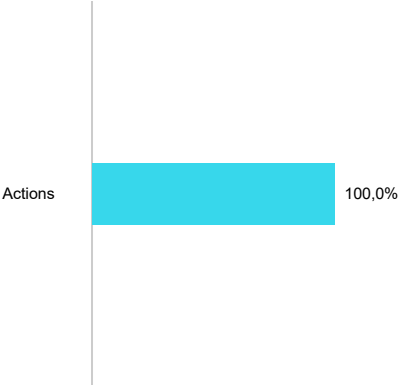
SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

■ Notation(s)

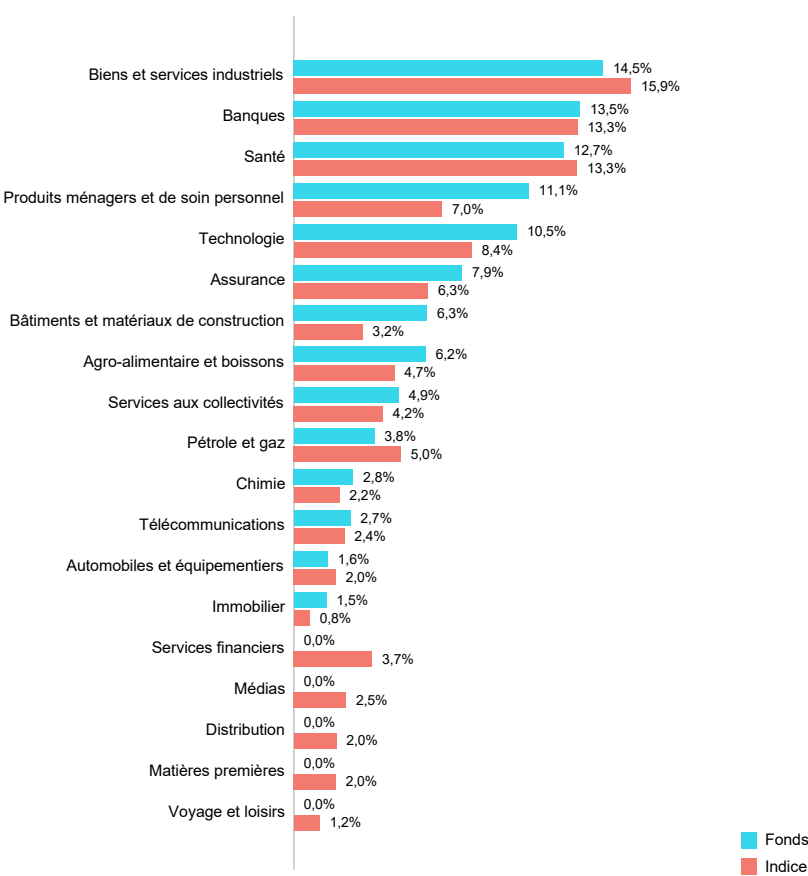
Six Financial Information



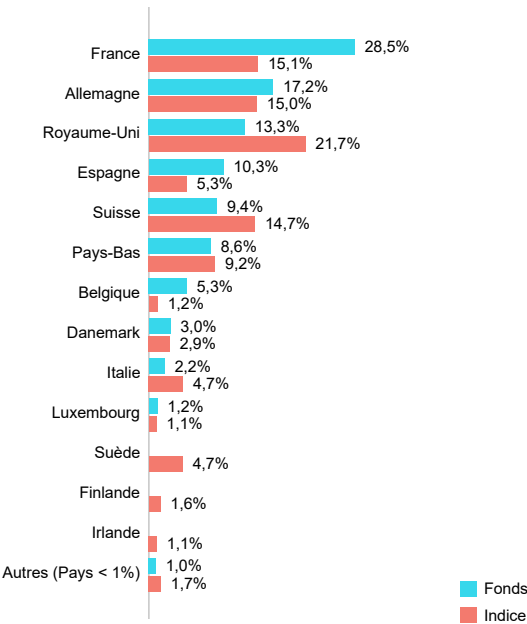
Répartition par type d'actif (hors liquidité)



Répartition par secteur



Répartition géographique

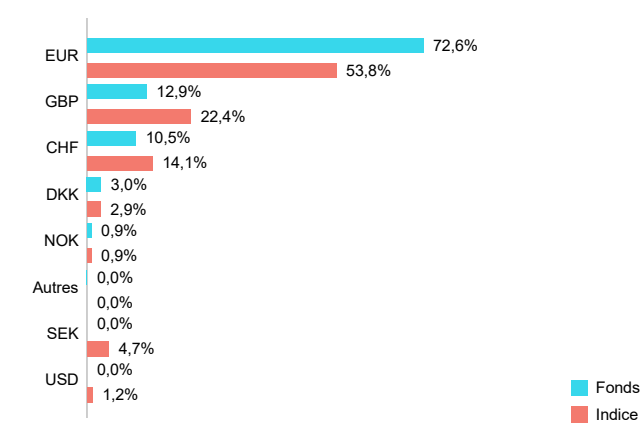


Principales positions

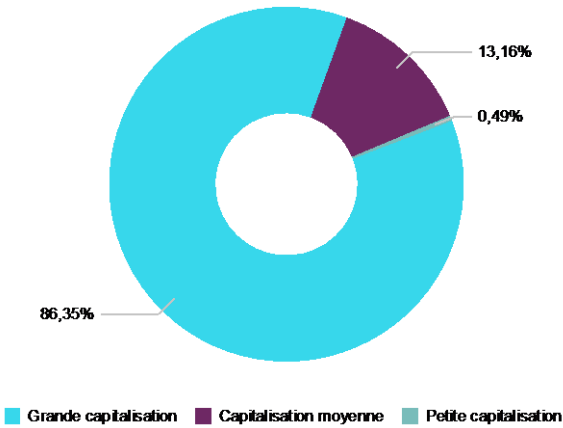
Nom	Pays	Secteur	% Actif
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	4,7%
BANCO SANTANDER SA	Espagne	Banques	3,8%
ASTRAZENECA PLC	Royaume-Uni	Santé	3,8%
CAIXABANK SA	Espagne	Banques	3,5%
KBC GROEP NV	Belgique	Banques	3,5%
NOVARTIS AG	Suisse	Santé	3,3%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Biens et services industriels	3,2%
SAP SE	Allemagne	Technologie	3,1%
UNILEVER PLC	Royaume-Uni	Produits ménagers et de soin personnel	2,8%
SIEMENS AG	Allemagne	Biens et services industriels	2,7%

Nombre total de lignes : 61

Répartition par devise



Répartition par taille de capitalisation



Grande capitalisation : sup. 10 milliards €
Capitalisation moyenne: entre 500 millions et 10 milliards €
Petite capitalisation : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

Commentaire de gestion

Les actions européennes se sont bien comportées en septembre dans le sillage de Wall Street. Malgré les incertitudes politiques en France, le CAC 40 a progressé de 2,49% sur un mois à 7895,94 points et de 3% en rythme trimestriel. Les investisseurs sont rassurés par la faiblesse des effets néfastes des droits de douane sur l'inflation et la croissance en zone Euro. Les Bourses européennes ont également profité des anticipations de prochaines baisses des taux de la Fed.

Sur la période le fonds a généré une performance positive en absolu, bien qu'inférieure à celle du MSCI Europe. Cette performance relative s'explique par la sélection de titres qui a été décevante dans les matériaux (surexposition à DSM Firmenich) et la santé (surexposition à AstraZeneca et Sanofi). Cette dernière a toutefois été positive dans les financières (surpondération de Banco Santander et Caixabank) tout comme l'allocation sectorielle (surpondération de la technologie et sous exposition à l'énergie). En septembre nous n'avons pas effectué de transaction.

Principales surpondérations

Nom	Secteur	% Actif	Surpondération
KBC GROEP NV	Banques	3,5%	3,3%
CAIXABANK SA	Banques	3,5%	3,1%
BANCO SANTANDER SA	Banques	3,8%	2,5%
PRUDENTIAL PLC	Assurance	2,4%	2,1%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Biens et services industriels	3,2%	2,0%

Principales sous-pondérations

Nom	Secteur	% Actif	Sous-pondération
HSBC HOLDINGS PLC	Banques	0,0%	-1,9%
ROCHE HOLDING AG	Santé	0,0%	-1,9%
SHELL PLC	Pétrole et gaz	0,0%	-1,6%
ALLIANZ SE	Assurance	0,0%	-1,3%
AIRBUS SE	Biens et services industriels	0,0%	-1,1%

Gestion

Victoria Richard



Frédéric Tassin



■ Principales caractéristiques

Société de gestion	Ofi Invest Lux	Société de gestion par délégation	Ofi Invest Asset Management
Code ISIN	LU2216001268	Conservateur	Jp Morgan Se Lux
Forme juridique	SICAV de droit luxembourgeois	Catégorisation SFDR	Article 8
Date de création	15 septembre 2020	Droits d'entrée max	1,0%
Durée de placement min. recommandée	Non Administré	Frais de gestion max TTC *	1,15%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	Néant	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40% (Déc. 24)
Investissement min. ultérieur	Non Administré	Date de clôture exercice	Non Administré
Pourcentage d'OPC	Non Administré	Commissaire aux comptes	PwC
Ticker Bloomberg	AVTEEA1 LX		
Indice de référence	MSCI Europe		

* Hors frais contrat Afer

■ Définitions

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence .

Le **ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La **perte maximale** (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement** (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

Six Financial Information : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le **ratio d'information** indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

La **note ESG** est calculée sur 10 pour chaque émetteur qui comprend, d'une part, les notes des enjeux clés E et S et, d'autre part, les enjeux G ainsi que d'éventuels bonus/malus.

Environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts.

Social : salariés, clients fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impacts environnementaux, lutte contre la corruption ...), capital humain, chaîne d'approvisionnement, produits et services.

Gouvernance : structure de la gouvernance, comportement sur les marchés.

■ Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 66302) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71957.490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC) en anglais et en français, le prospectus, en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management www.ofi-invest-am.com. Le résumé des droits de l'investisseur ainsi que la politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-lux.com en anglais. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

SSP - Climat Transition European Equity Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois d'OFI Lux Ofi Invest Asset Management est gestionnaire par sous délégation.